

N° 26

Le **BULLETIN** de
la Communauté
de communes

DIEULEFIT | BOURDEAUX
JUILLET 2023

.....
DOSSIER
.....

Culture
et solidarité

- | 3 | ENFANCE JEUNESSE
- | 4 | AGRICULTURE FORÊTS
GESTION DE L'ESPACE
- | 5 | DÉCHETS
- | 6 | 7 | DÉPENSES DES PROJETS
D'INVESTISSEMENT 2023
- | 8 | 11 | **DOSSIER**
THÉMATIQUE 
- CULTURE ET
SOLIDARITÉ**
- | 8 | INTRO ET ROULEZ JEUNESSE
- | 9 | L'AIDE AUX MANIFESTATIONS
CULTURELLES, LE CAEM
LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE
- | 10 | VIEILLIR, TOUT UN ART
LA SEMAINE BLEUE
L'ESPACE FRANCE 26
- | 11 | TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR
- | 12 | 14 | DÉFI CLIMAT HABITAT
- | 15 | LES BRÈVES
- | 16 | CONTACTS

Le Bulletin de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux est une publication de la CCDB | Dir. de publication : Fabienne Simian - juillet 2023 | Graphisme et mise en page : Atelier Pascale M | Photo de couverture : Nuée de Jazz - photo de Anne Le Douce, juillet 2022. Photos dernière de couverture (de haut en bas) : Randonnée dans les Baronnies, Sur les Pas des Huguenots, 2022 - photo de Julie Le Franc / Baronnies provençales - photo Pierre Mailhé | Illustrations : Pascale M / Freepik by pch.vector | Impression : Imprimerie Bayle. Périodique.



ÉDITO

N° 26 JUILLET 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Ce nouveau bulletin de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux met un accent particulier sur nos actions pour la Culture. Celle-ci peut prendre différentes facettes mais dans tous les cas, elle nourrit notre imaginaire, elle apaise nos sens, elle enrichit notre vision du monde et développe notre esprit critique.

Une filière des métiers d'art est bien ancrée dans notre intercommunalité : il s'agit de celle de la céramique, riche de plus de soixante céramistes installés dans tous les villages avec un centre de formation unique en France. A l'heure où le plastique est décrié pour sa nuisance environnementale, la céramique prend toute sa place pour des matériaux sains et durables.

La céramique est aussi un métier d'artistes qui réalisent des œuvres contemporaines avec des techniques anciennes ou nouvelles. Nous avons la chance d'avoir une Maison de la Céramique, centre de formation et musée, qui vous permettent de découvrir à travers plusieurs expositions temporaires par an, différents artistes locaux nationaux et internationaux, ne passez pas à côté d'une telle opportunité !

Des artistes, notre intercommunalité en compte beaucoup et cela nous ravit. Pour les voir, les écouter, les contempler, de nombreuses associations s'investissent avec des bénévoles qui sont là pour organiser des concerts, des spectacles, etc... Quelle chance aussi d'avoir ce vivier de personnes prêtes à s'investir pour une soirée, un week-end de manifestation culturelle et cela dans chacune de nos communes.

L'école de musique de l'intercommunalité (le CAEM) propose aussi tout au long de l'année cours et stages pour pratiquer un instrument de musique, découvrir le plaisir de jouer ensemble, découvrir d'autres techniques musicales, avec une équipe dynamique qui est au service des musiciens, quelque soit leur niveau.

L'été qui arrive est toujours propice dans notre territoire à de nombreuses manifestations culturelles : expositions, concerts, théâtre, spectacles en tous genres, patrimoine architectural, venez les découvrir et les faire découvrir à vos enfants « en vrai », sans passer par un écran !

Pour finir, les services de votre intercommunalité vous donnent dans ce bulletin les dernières informations qui pourraient vous être utiles sur les sujets que nous traitons.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, avec de nombreux spectacles et beaucoup de culture.

FABIENNE SIMIAN

Présidente de la Communauté de communes



OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BOURDEAUX LES MERCREDIS

Depuis plusieurs années, un besoin en garde d'enfants aux alentours de Bourdeaux est identifié pour les mercredis. La Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) a réalisé un sondage pour mettre en place un service au plus près des besoins des familles.

L'accueil de Loisirs de Bourdeaux jusqu'à présent ouvert pendant les vacances scolaires va proposer un accueil supplémentaire les mercredis à partir de septembre 2023. Cette ouverture permet à la CCDB d'appliquer les mêmes offres dans ses deux accueils de loisirs.

Pour ce faire, la CCDB a mis en place des conventionnements avec le service départemental de la jeunesse et des sports pour l'agrément, la Caisse d'Allocations Familiales pour les financements, le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Pays de Bourdeaux (ou : SIVOM) pour l'occupation des locaux et le périscolaire pour la gestion commune du matériel pédagogique. La CCDB a également embauché du personnel qui a élaboré un projet pédagogique afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

La capacité est prévue pour 8 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans. L'accueil se fera entre 8h30 et 17h30 et les enfants pourront être inscrits à la demi-journée ou à la journée. Les familles devront, dans un premier temps, fournir le repas.

Tout comme à l'accueil de Loisirs « La Ferme St Pol », il sera proposé aux enfants :

- Un temps d'accueil individualisé avec les familles.
- Une organisation collective : Conseil d'enfants pour définir « le vivre ensemble », repas...
- Des temps d'animations collectifs en lien avec une thématique.
- Des temps individuels ou collectifs choisis par les enfants : ateliers au choix, temps calmes, jeux libres...

Les équipes souhaitent développer le partage, la tolérance, la solidarité. Elles apportent une attention particulière au respect des rythmes des enfants en les éveillant aux différences culturelles et physiques de chacun. L'accueil est organisé pour que les enfants puissent prendre des initiatives, se responsabiliser et élaborer des projets qui prennent en compte le respect de l'environnement.

Les inscriptions pour les mercredis débuteront le vendredi 28 juillet 2023 à 19 h via le mail des directrices des accueils de Loisirs. Les modalités d'inscriptions sont disponibles sur le site de la CCDB. Les familles peuvent également consulter les livrets d'accueil, les projets pédagogiques et les programmes.

Enfance - Jeunesse
Nicole Sylvestre, vice-présidente
Noémie Clo, responsable du service



SUR LES PAS DES HUGUENOTS ET DES VAUDOIS

La Fédération « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois » porte une action de coopération européenne

avec pour objectif la mise en place d'un itinéraire de grande randonnée, international à travers la France, la Suisse, l'Italie et l'Allemagne.

Ce sentier retrace le chemin d'exil parcouru par les Huguenots et les Vaudois qui ont fui la France à la suite des persécutions subies après la Révocation de l'Édit de Nantes (1685).

Ce cheminement a reçu l'homologation « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » en 2013 et a été labellisé GR@965 en 2015 par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

La structure développe actuellement une exposition autour de l'exil des plantes lors de la fuite des Huguenots : « **Prendre racine. Hommes et Plantes en exil** ». Le concept est de découvrir quels légumes, savoir-faire ou encore recettes ont voyagé avec les exilés et ont influencé la culture et la gastronomie des pays d'accueil (comme le cardon en Suisse, la sériciculture en Allemagne, la viticulture en Afrique du Sud...).

Cette exposition itinérante sera visible : du 29/08 au 27/09/23 à l'Office de Tourisme de Grenoble, les 30/09 et 01/10 à la Halle de Dieulefit - Festival Voix d'Exils, et enfin, du 2 au 15/10 au Temple de Dieulefit (tous les jours de 16h à 19h). Des conférences seront proposées.

Par ailleurs, une réflexion autour de la création de comités d'itinéraires est en cours. Des réunions départementales se mettent en place sur les différentes branches : « Méditerranée-Cévennes », « Provence », « GR@965 » et « Queyras ».

Parmi les autres actions menées en 2023, la fédération a participé au salon du randonneur de Lyon au mois de mars, sur un stand mutualisé avec la Drôme Provençale. Un événement très qualitatif avec des visiteurs prêts à s'engager dans la grande itinérance.

Laure Alvarez Cheffe de projet France
Fédération Française "Sur les pas des Huguenots et
des Vaudois"
Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux

Photo Laure Alvarez - Logo Les Huguenots

AGRICULTURE, FORÊT GESTION DE L'ESPACE



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Soutenu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et par l'Union Européenne.

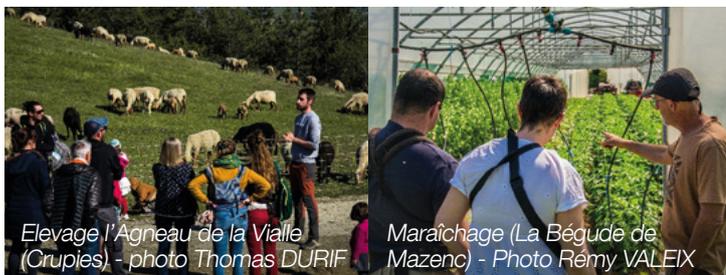
Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, la Communauté de communes organisait cette année **le Printemps 2023 de l'alimentation**, un programme d'animation autour de visites de fermes, de conférences, de formations pour mettre en avant et faire découvrir l'agriculture locale et parler de résilience alimentaire.

ZOOM SUR « Le Mercredi C'est Fermier »

Les mercredis 12 et 19 Avril 2023, se tenait la 1ère édition de l'événement « Le Mercredi C'est Fermier ».

Des visites de fermes pour faire découvrir au public le quotidien de producteurs et productrices, comprendre comment on passe du champ à l'assiette et ainsi valoriser les productions locales.

Pas loin de 100 personnes ont participé aux cinq visites proposées.



Elevage l'Agneau de la Vialle (Crupies) - photo Thomas DURIF

Maraîchage (La Bégude de Mazenc) - Photo Rémy VALEIX

Pour cette première, le public a découvert :

- La fabrication du fromage de chèvre et de brebis auprès du GAEC* Le Chevrstan (Comps) et du GAEC de la Ferme la Feïe (Pont de Barret)
- Le quotidien d'un élevage de vache Galloway à la Ferme du Serre (Orcinas)
- L'élevage d'agneaux avec l'Agneau de la Vialle (Crupies)
- La production de légumes auprès de Karine De Buyst et Rémy Valeix (La Bégude de Mazenc).

Un public conquis, des producteurs et productrices ravi.e.s de partager leurs savoir-faire, c'est une première réussite ! Si vous n'étiez pas là en avril, pas de panique, le « Mercredi C'est Fermier » reprend dès ce mois de juillet.

On vous attend nombreux pour découvrir de nouvelles fermes !

*GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ESPACE NATUREL SENSIBLE

La reconnaissance de la montagne de Miélandre en Espace Naturel Sensible, un exemple de concertation.

En 2020, la commune de Vesc a fait l'acquisition d'une partie de la montagne de Miélandre dans l'objectif d'inscrire le site au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département.

Elle a transféré sa gestion à la Communauté de Communes. Pour ce faire, elle doit se doter d'un plan de gestion pour une durée minimale de cinq ans et garantir le maintien de la richesse du site : paysages remarquables, biodiversité, pratiques pastorales, sylviculture raisonnée, ... le tout en maintenant son ouverture au public.

Afin de rendre possible la gestion concertée de la montagne de Miélandre, un comité de gestion composé de représentants locaux (élus, éleveurs, forestiers, associations environnementales, professionnels du tourisme, institutionnels...) travaille régulièrement dans cette optique, en vue d'améliorer le respect des propriétés privées traversées, le contact avec les chiens de protection des troupeaux, de préserver les milieux et la biodiversité associée, d'entretenir et de mettre en valeur le patrimoine (anciennes charbonnières, ruines d'une ancienne castra ...).

La qualité de ce travail et l'inscription de la montagne de Miélandre au réseau des ENS du Département dépend également du respect des lieux, de chacun, lors de sa visite sur le site afin de préserver sa quiétude et son authenticité.

Le projet ENS est soutenu par le Département de la Drôme et le programme européen LEADER.

Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace
Alain Jeune, vice-président
Christelle Harmegnies, responsable du service

GESTION DES DÉCHETS

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Tous les emballages ET tous les papiers ENSEMBLE

Depuis le 1^{er} mai 2023, TOUS les emballages et TOUS les papiers sont à déposer dans les conteneurs à emballages et papier. L'affichage a été modifié. Les consignes de tri restent inchangées. Cette simplification du geste de tri est permise par des installations modernes de tri.

Nouvel affichage à partir de mai 2023 sur tous les conteneurs multi-matériaux (anciennement emballages et papier).



VISITES DU CENTRE DE TRI METRIPOLIS

Tous les emballages et tous les papiers sont triés au centre Métropolis à Porte-lès-Valence.

Le 27 juin 2023, une visite du centre de tri des déchets emballages a eu lieu. Une trentaine d'habitants étaient présents pour découvrir le fonctionnement des machines et le travail des agents.

Une prochaine visite, gratuite, sera organisée à l'automne.



Vous pouvez faire une visite virtuelle du centre directement depuis votre ordinateur ou smartphone. Le QR CODE renvoie au site internet de la visite virtuelle de Metropolis.



LE FOCUS DU SEMESTRE

Les erreurs de TRI

Le Service Gestion des déchets est mobilisé pour améliorer la qualité de tri dans les conteneurs emballages, pour ce faire un agent a été recruté :



- **Aymeric, ambassadeur du tri, réalise un diagnostic/ état des lieux** de la qualité du tri sélectif dans les conteneurs à emballage.
- **Aymeric viendra vous rencontrer** sur les points de collecte, lieux de passages et en porte-à-porte, pour échanger avec vous sur le tri sélectif, partager des astuces et recueillir vos remarques.
- **Des affiches avec des conseils ciblés** seront posées sur les conteneurs.
- **Les hébergeurs touristiques** ont été contactés pour proposer de l'aide dans la gestion des déchets de leurs clients.

Photo CCDB - Aymeric en tenue « ambassadeur du tri »

Analyses des emballages dans les conteneurs
Environ deux fois par mois, un échantillon de déchets emballages est prélevé dans un conteneur puis est analysé.



Photo d'une caractérisation en avril 2022 La Bégude de Mazenc - Photo CCDB

Gestion des déchets
Philippe Berrard, vice-président
Johan Miran, responsable du service

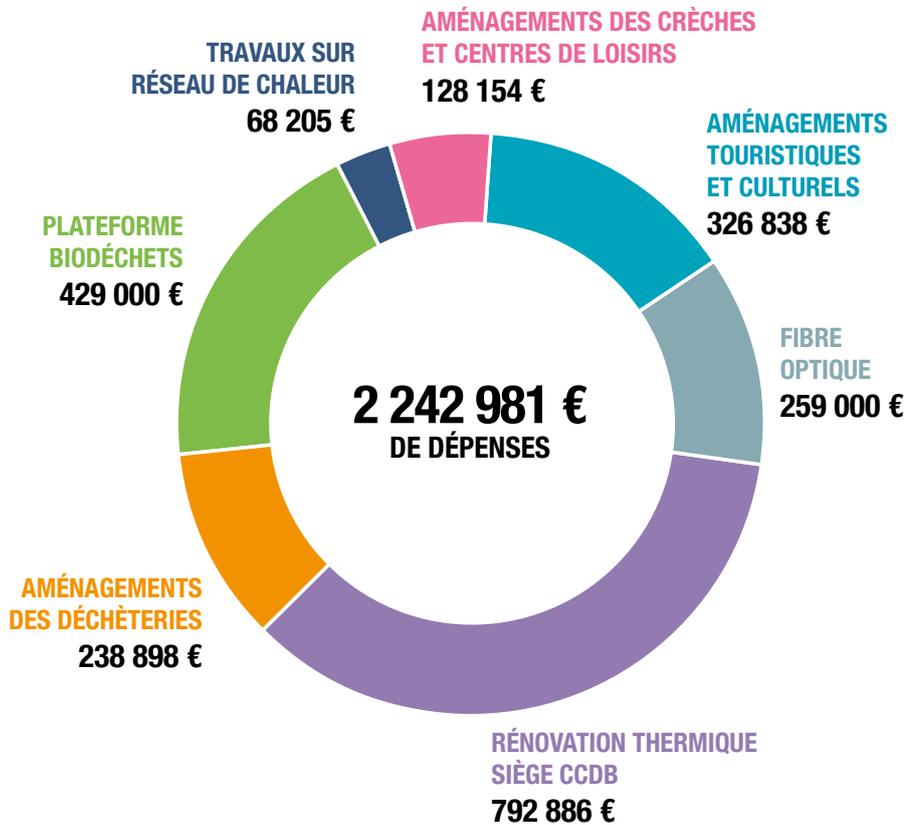
Lancement et diffusion d'un questionnaire

Un questionnaire est en ligne pour recueillir vos remarques sur le tri sélectif. Il est disponible sur le site de la CCDB : ccdb26.fr > Vie quotidienne > Gestion des déchets > Tri sélectif ou à l'aide du QR CODE suivant.

Des exemplaires papier sont disponibles à la Communauté de communes, 8 rue Garde de Dieu, à l'entrée du bâtiment.



DÉPENSES DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023



EXPLICATIF

→ AMÉNAGEMENTS DES CRÈCHES ET CENTRES DE LOISIRS

Fin de l'aménagement des crèches et des centres de loisirs.

Adapter les structures petite enfance et jeunesse : 128 154 €.

→ AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES ET CULTURELS

Poursuite de l'installation de la signalétique d'information locale : 133 800 €.

S'engager dans la construction d'un nouvel office de tourisme (honoraires) : 14 000 €.

Pose d'un brise-soleil à la Maison de la Céramique : 36 300 €.

Équipement, mise aux normes et accessibilité de l'école de musique intercommunale CAEM : 142 738 €.

→ FIBRE OPTIQUE

Accompagner le déploiement de la fibre optique sur le territoire en direction des ménages et des entreprises : tranche annuelle de 259 000 €.

→ RÉNOVATION THERMIQUE SIÈGE CCDB

Réalisation de travaux de rénovation thermique du bâtiment et aménagements : 792 886 €.

→ AMÉNAGEMENTS DES DÉCHÈTERIES

Aménager la déchèterie de Bourdeaux (non réalisé en 2022) : 238 898 €.

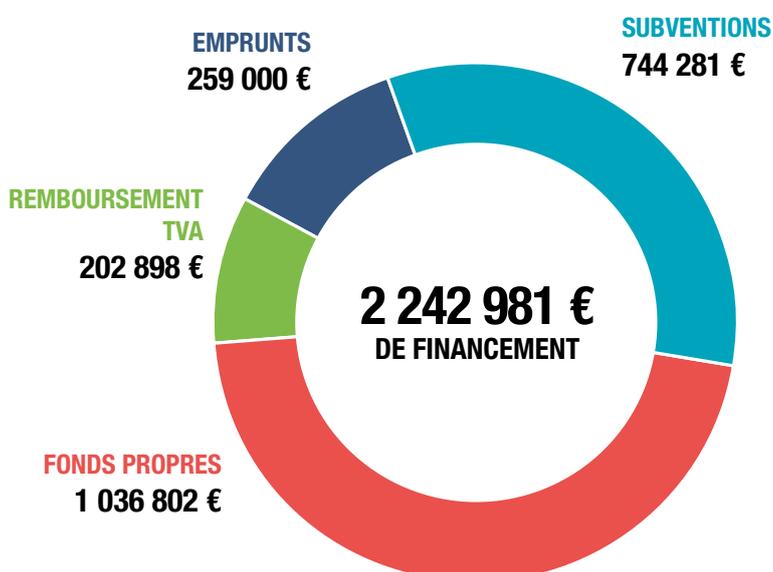
→ CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE BIODÉCHETS

Répondre à l'obligation réglementaire de séparer les biodéchets des ordures ménagères et de les traiter : 429 000 €.

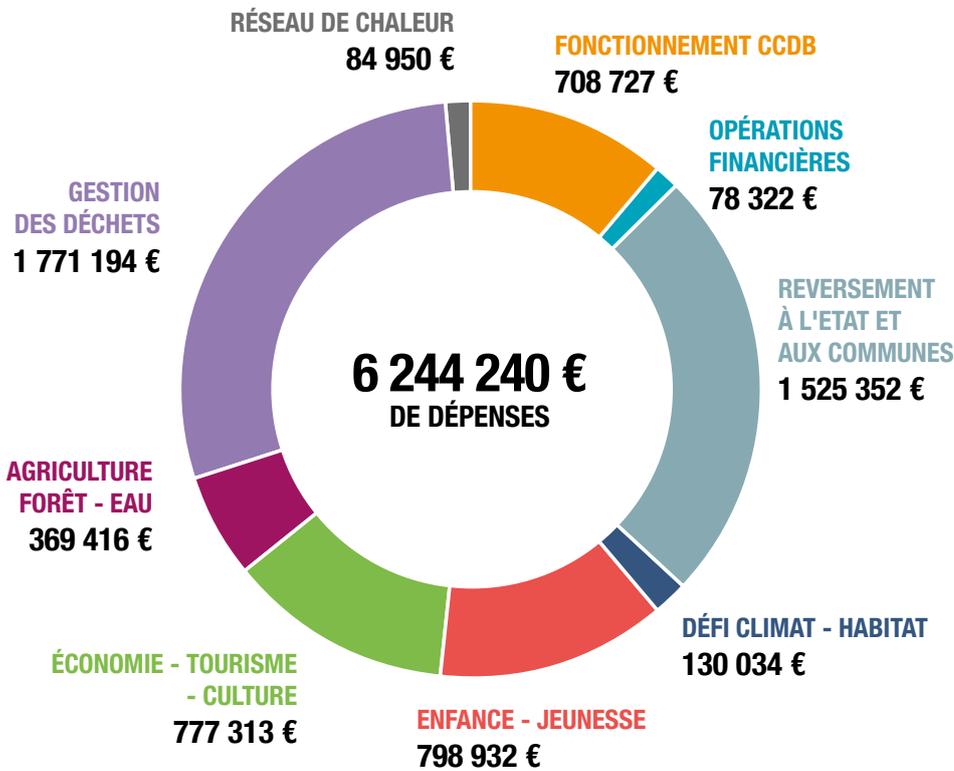
→ TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR

Adapter et améliorer le réseau pour un fonctionnement optimum : 68 205 €.

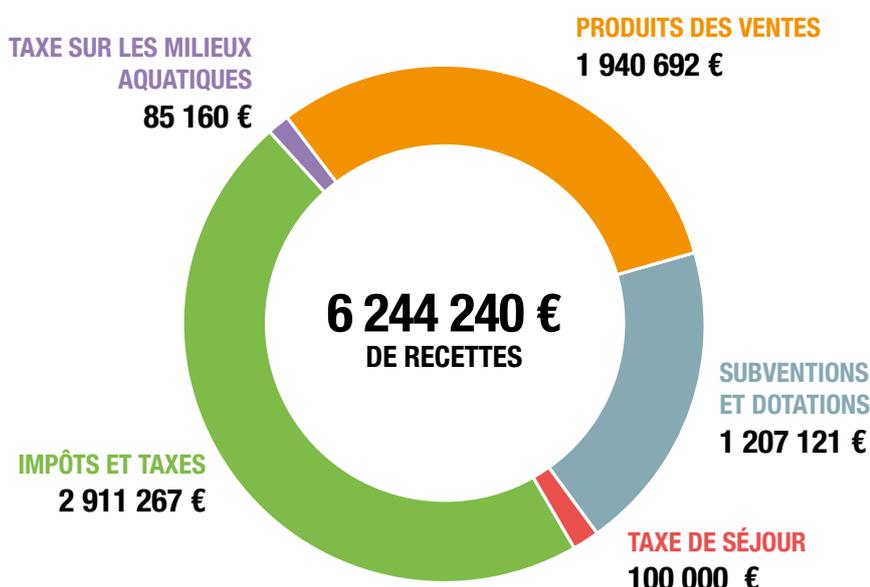
FINANCEMENT DES PROJETS



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS (Budget général, Déchets ménagers, Distribution de chaleur, Locations)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



EXPLICATIF

→ FONCTIONNEMENT CCDB

Assurer le suivi administratif et financier des différents services et équipements sur le territoire, contribuer au fonctionnement des divers syndicats auxquels appartient la CCDB : Syndicat mixte Adèche-Drôme numérique, pour la fibre, notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (CAUE) : 708727 €.

→ OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Amortissements : 78 322 €.

→ REVERSEMENT À L'ÉTAT ET AUX COMMUNES

Sur la fiscalité perçue, la CCDB reverse 1 028 585 € à l'Etat et 496 767 € aux communes soit 1 525 352 €.

→ DÉFI CLIMAT - HABITAT

Accompagner la transition écologique et énergétique, assurer le conseil aux particuliers pour la rénovation énergétique de l'habitat, porter l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat : 130 034 €.

→ ENFANCE - JEUNESSE

Permettre le fonctionnement des services liés aux trois crèches, relais petite enfance, lieu d'accueil enfants parents ; aux deux accueils de loisirs et à l'espace jeunes du territoire : 798 932 €.

→ ÉCONOMIE - TOURISME - CULTURE

Soutenir les entreprises et l'emploi dans le domaine économique, touristique et culturel (immobilier d'entreprises (Le Quai), subventions aux entreprises, Office de tourisme, Ecole de musique, Maison de la Céramique, associations culturelles). Développer les sports de nature : 777 313 €.

→ AGRICULTURE - FORÊT - EAU

Soutenir, impulser des actions de développement en direction de l'agriculture et de la forêt (plan alimentaire territorial, plan pastoral territorial, soutien à la filière bois, abattage mobile à la ferme, ENS de Miélandre) : 160 983 €.

Participer à la gestion des trois bassins de rivières (Roubion - Jabron - Lez) : 208 433 €.

→ GESTION DES DÉCHETS

Assurer la collecte et le traitement des déchets, gérer les composteurs collectifs et les deux déchèteries : 1 771 194 €

→ RÉSEAU DE CHALEUR

Assurer le fonctionnement du réseau de chaleur à bois déchiqueté : 84 950 €.

Commission Information



LA CULTURE ET LA SOLIDARITÉ,

Atouts déterminants de notre territoire

POUR CRÉER DU LIEN SOCIAL, grâce à des projets culturels favorisant la rencontre, la confrontation à la différence de l'autre et le vivre ensemble : **La Maison de la Céramique, le CAEM, soutenus par la CCDB**, en sont des vecteurs culturels incontournables. C'est aussi la mission de **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** dont l'ambition est de ne laisser personne au bord du chemin.

POUR FAVORISER L'INTERGÉNÉRATIONNEL PAR LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES DE TRANSMISSION ENTRE LES GÉNÉRATIONS :

Le Lien 26 et le Groupe Départemental Prévention Seniors jouent un rôle essentiel dans cette ambition par leurs propositions sur le territoire tout au long de l'année.

POUR DÉVELOPPER LA CAPACITÉ DES HABITANTS À AGIR EN TANT QUE PERSONNE ET CITOYEN, en leur permettant d'être acteurs et non pas simples spectateurs, de projets culturels. « **Rêver aujourd'hui le monde de demain** » pour notre territoire, tel est l'objectif du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle. L'ambition de réunir différents partenaires autour de cette nouvelle thématique concrétise un projet de territoire structurant.

Notre Communauté de communes affirme, dans ces domaines, sa volonté d'être un acteur essentiel en matière culturelle et de cohésion sociale.

Culture - Solidarité
Francette Chapus, vice-présidente
Aurélié Gandolphe, chargée de mission

ROULEZ JEUNESSES !

Dans le cadre de la **Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (C.T.E.A.C.) 2025**, la CCDB souhaite se tourner vers la jeunesse de son territoire. **TOUTES LES JEUNESSES !**



ÊTRE JEUNE À TRAVERS LES ÂGES, EN LIEN AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT, est la nouvelle thématique des deux prochaines années de la C.T.E.A.C. Elle rentre en résonance avec de nombreux projets menés sur notre territoire visant l'inter-générationnalité (lire également page « Solidarité »).

Les acteurs du territoire en lien avec la C.T.E.A.C. (élus, partenaires culturels et artistiques, de l'éducatif, du socio-éducatif, du social et médico-social) ont été invités en décembre dernier à proposer leurs idées sur cette thématique. Le travail réalisé par les cinquante personnes présentes ce soir-là, a été ajouté au cahier des charges de l'appel à candidature de la résidence-mission et l'appel à projets dits « locaux ». Ces cahiers des charges ont été diffusés auprès de compagnies du territoire et hors territoire en mars dernier.

Les projets sélectionnés d'ici les vacances d'été devront donc créer des ponts entre les générations et aborder joyeusement différents thèmes qui sont les préoccupations d'une vie, quel que soit l'âge : les étapes de la vie, les savoir-faire, savoir-être, les joies, les rêves, les envies, les temps de passage, tout en faisant le lien avec différentes époques.

Les arts de la rue et les arts du cirque sont les formes d'art souhaitées pour la résidence-mission. **Sur un territoire qui ne possède que très peu d'équipements culturels, il nous semble intéressant d'inviter une forme artistique capable d'investir des espaces non conventionnels** : les rues, les places, les jardins, les champs... Elles permettent d'aller à la rencontre des habitants, de tous âges et de toutes origines sociales, en conjuguant une diversité de formes et de formats artistiques.

La résidence mission se déploiera selon différents temps sur les deux années : la diffusion de spectacles ouverts à un large public, des ateliers de médiation artistique et culturelle auprès de différents publics du territoire et des temps de valorisation du travail mené au cours de ces deux années.

Les projets locaux sont de forme libre mais répondent aux mêmes attentes quant à la thématique. Seuls des temps d'expérimentation et de valorisation sont attendus.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ccdb26.fr, page C.T.E.A.C.

L'AIDE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES

La CCDB soutient les projets culturels locaux. Notre territoire est particulièrement riche : de très nombreux acteurs culturels invitent les habitants et visiteurs à des moments festifs, de découvertes ou de réflexions. De nombreuses propositions reflètent nos particularités et participent à son attractivité.

Ce sont quelque 32 dossiers de demandes qui sont parvenus cette année à la commission qui les a examinés avec le soin et l'impartialité qui s'imposent. Cette commission s'engagera prochainement dans un travail destiné à définir le cadre de sa politique culturelle de territoire, poser des objectifs et penser à l'évolution du règlement des aides.

Le but est de favoriser l'accès à la culture pour toute notre population sur l'ensemble de notre territoire.

LE CAEM (Carrefour d'Animation et d'Éducation Musicale)

Il s'agit d'une compétence qui s'exerce depuis 2012 par une subvention et la signature d'une convention triennale avec cette association qui existe depuis 1978.

Ci-dessous, les informations pour la rentrée 2023.

Pratiquons la musique !
2023-2024

COURS ET ATELIERS
Apprendre un instrument ou le chanter,
Jouer avec d'autres et le public,
Vie associative et projets musicaux...

ENFANTS, ADOS, ADULTES

INSCRIPTIONS
• dès le 30 juin en ligne *
• sur place à partir du 21 août **

DÉBUT DES COURS
18 septembre 2023

Renseignements
04 75 52 06 44
contact@caem-dieulefit.org
** 2, rue des écoles à Dieulefit

Mardi et Jeudi 9h-12h / 14h-17h
Mercredi 14h-17h
* www.caem-dieulefit.org



Exposition « Céramique et Écologie », avril 2023
Photo Maison de la Céramique

MAISON DE LA CÉRAMIQUE

Lieu unique en Auvergne Rhône-Alpes dédié à un Métier d'art, la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit est un site incontournable du territoire. S'appuyant sur une tradition potière remontant à l'époque gallo-romaine et une argile dont les propriétés de « terre à feu » ont fait la renommée de Dieulefit au XIXe s. ainsi qu'un centre de formation reconnu nationalement, la Maison de la Céramique est le fer de lance de la filière céramique du territoire.

Chaque année plus de 5000 visiteurs viennent découvrir ou redécouvrir ses expositions dédiées à la céramique contemporaine et son espace muséal. Ce dernier retrace l'histoire potière du pays de Dieulefit à travers une présentation thématique des usages de la céramique. Lieu de conservation de la tradition potière, la Maison de la Céramique gère aujourd'hui une collection de plus de 700 céramiques issues du répertoire local.

Son centre de formation permet à une centaine de personnes par an d'apprendre ou d'approfondir les savoir-faire céramique. La Maison de la Céramique est à ce jour le seul centre de formation continue certifiant à Bac +2 en France avec sa formation de céramiste de 14 mois. Elle propose également une quinzaine de stages par an pour les professionnels et ouvrira en septembre 2023 un CAP de tournage.

Tout au long de l'année, une proposition de stages amateurs permet à un large public, provenant principalement de la Région Auvergne Rhône-Alpes, en recherche d'expérience, de venir « mettre les mains dans la terre ». Les stages de tournage, particulièrement prisés, affichent régulièrement complets. Des ateliers à destination des enfants et des familles sont proposés lors des vacances scolaires et offrent un moment de créativité ludique. Plus de 660 personnes ont été accueillies en stages sur l'année 2022.

Nadège Locatelli
Directrice de la Maison de la Céramique

Photo Pixabay



VIEILLIR, TOUT UN ART : LA SUITE !

Après le film-documentaire sur l'art de vieillir réalisé en 2022 dans le cadre de la charte des aînés, une exposition photographique et un podcast sont en projet.

Charles De Borggraef, photographe local et **RadioLà**, notre radio locale, sont partenaires sur ce projet. Il prolongera le travail des bénévoles et des élus en direction des 70 ans et plus de notre territoire et mettront en lumière d'autres seniors souhaitant témoigner de l'art de vieillir.

Ce projet prouvera l'importance de la place des aînés dans notre vie et sur notre territoire. Les rencontres et partages découlant de cette exposition et de l'écoute de ce podcast seront un prétexte à des rencontres et permettront de valoriser la place des seniors dans la vie locale.

Ce projet entre en résonnance avec de nombreux projets menés sur notre territoire visant l'intergénérationnalité et avec le projet C.T.E.A.C. 2023-2025. Ce dernier pourrait bénéficier d'un financement de la Conférence des Financeurs. Verdict fin 2023 !

Créer, favoriser le lien entre les générations, font partie des objectifs de la CCDB. Le film peut être mis gracieusement à disposition d'associations, d'établissements ou de communes.

Vous êtes intéressés ? Contactez Aurélie GANDOLPHE gandolphe.ccdb@orange.fr ou au 07 87 09 20 10.

Une bande annonce et un dossier de présentation vous seront adressés.

L'ESPACE FRANCE SERVICES, une compétence de la CCDB

Soutenu par la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux, France Services, c'est le retour du service public au cœur des territoires.

Afin d'améliorer l'accès au service public et simplifier les démarches administratives du quotidien, France Services se rapproche de chaque citoyen. Où que vous vous trouviez, vous pouvez accéder en moins de 30 minutes à un service public de qualité, offert par des agents formés et disponibles.

A DIEULEFIT, c'est au **Lien 26**, 6 rue du Bourg à **BOURDEAUX** c'est à la **Poste**, route de Nyons. Ces lieux d'accueil vous permettent d'accéder facilement aux services publics.

Que vous ayez besoin de conseils pour vos démarches administratives ou d'aides pour l'utilisation d'un service numérique, dans l'un de nos lieux d'accueil, vous accédez à un service public qui vous apporte une réponse à visage humain. Des agents, formés pour vous accompagner vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

Pour la création d'une adresse e-mail, l'impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, les agents France Services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos besoins numériques du quotidien.

Quels sont les services publics disponibles ?

Dans tous les guichets, vous retrouverez les services publics de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, l'Assurance retraite, la Caisse d'Allocations Familiales, les Finances Publiques, la Poste, l'Assurance Maladie, la MSA, le ministère de la Justice, Pôle Emploi.



La Semaine Bleue avec le groupe d'action seniors valorise la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société.

La Semaine Bleue, coordonnée par L'Union Nationale interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux, met en lumière les contributions de tous les « aînés », quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie, à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

Elle porte un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

La CCDB participe activement, avec l'aide de groupes d'élus, de bénévoles, de citoyens engagés ainsi que celle du CAP Drôme provençale (Coordination Autonomie Prévention) à l'organisation d'ateliers, conférences, films, autour de journées conviviales sur le territoire pour cette occasion.

A noter dans vos agendas : semaine du 2 au 8 octobre 2023

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) : UNE VRAIE CHANCE !

L'ambition, c'est de ne laisser personne au bord du chemin et faire de l'emploi un droit effectif.

QUE DIT LA LOI ?

Expérimenter, d'un point de vue législatif, c'est un moment de liberté pour définir la loi future, celle qui permettra « le droit d'obtenir un emploi », prévu par le préambule de la Constitution. Deux lois d'expérimentation du dispositif TZCLD ont été votées à l'unanimité par le Parlement en 2016 et 2020. La fin de la deuxième étape expérimentale aura lieu en 2026 avec pour objectif, la pérennisation de la démarche.

POURQUOI EXPÉRIMENTER ?

Il s'agit de démontrer que la création d'emploi coûte moins cher à la société que le maintien dans la privation d'emploi et d'objectiver les impacts de cette expérimentation.

Les moyens et les effets sont différents que l'on soit une grande ville ou une communauté de communes rurales.

Les premiers résultats sont très encourageants.

LA TRIPLE CONVICTION DE DÉPART EST VÉRIFIÉE :

Nul n'est inemployable si le travail est adapté aux compétences et capacités des personnes.

Ce n'est pas le travail qui manque mais l'emploi car il y a un grand nombre de travaux utiles à réaliser sur les territoires.

Ce n'est pas l'argent qui manque, il peut être mieux utilisé en redirigeant les aides attribuées aux chômeurs de longue durée (allocations chômage, RSA...) vers une Entreprise à But d'Emploi (EBE) car la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

Il est démontré qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toute personne privée durablement d'emploi, qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi. Nous pouvons développer et financer des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs locaux.

Cinquante-cinq territoires y sont déjà parvenus : toutes les personnes privées durablement d'emploi, volontaires et identifiées sur ces territoires lors de la phase de préparation, ont retrouvé un emploi. Ils ont la capacité d'apporter une réponse rapide à toute nouvelle personne durablement privée d'emploi grâce à la mobilisation de TZCLD et de tous les acteurs autour du dispositif ainsi que d'une EBE.



UNE EBE, C'EST QUOI ?

Une fois habilitée, cette entreprise reçoit de la part de l'Etat et du Département les aides équivalentes aux coûts réels d'un demandeur d'emploi (allocation chômage, RSA, coûts indirects et induits...). Elle organise, exerce et vend des activités non concurrentes et est en mesure d'embaucher les candidats sous contrat à durée indéterminée. Entre 2021 et 2024, au moins 120 nouveaux territoires sont en cours de demande d'habilitation.

ET NOUS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis 2021, la CCDB en collaboration avec l'association Interstices, conduit ce projet d'innovation sociale et économique majeure pour l'avenir du territoire.

Les avantages sont reconnus : stimulation économique, création de richesse locale, innovation sociale, réduction de la fracture sociale et des coûts induits, apport de chiffre d'affaires pour les commerçants, artisans, bailleurs, etc...

Chez nous plus que partout ailleurs, ce projet constitue une réponse qui fait sens car par son caractère majoritairement rural et enclavé et en raison du niveau de compétences recherché par nos entreprises, la structure de l'offre d'emploi y est particulière.

TZCLD constitue une réponse sur-mesure et une opportunité à ne pas manquer pour sortir de la pauvreté par l'emploi, une partie non négligeable de notre population. Cela répond aussi à nos besoins de développement et de dynamisme.

De plus, il s'agit là d'une excellente occasion d'embrasser plus largement le sujet de l'emploi, y compris celui de la difficulté de recrutement des entreprises sur notre territoire

Pour un dépôt de candidature en 2024, une rencontre en septembre sera une nouvelle occasion pour la CCDB d'affirmer sa volonté de dynamiser le territoire.

Culture - Solidarité
Francette Chapus, vice-présidente
Aurélié Gandolphe, chargée de mission

Développement économique
Marc Eberhard, vice-président
Émilie Jungo, chargée de mission

DEFI CLIMAT - HABITAT

LES MOBILITÉS

› BUS LIGNE 35

Après négociations avec la Région AURA, compétente sur le sujet des TRANSPORTS, nous avons obtenu quelques modifications horaires de la ligne 35 afin de pouvoir prendre son train à temps ainsi qu'une expérimentation pour un transport à la demande en fin de journée, à l'arrivée du TGV Paris de 20 h 10.

› TRANSPORT À LA DEMANDE DIEULEFIT BOURDEAUX :

2 SERVICES PROPOSÉS par la Région.

Réservation au moins 24 h à l'avance :

Tél. 04 28 61 26 26 (hors dimanches et jours fériés).

GRATUIT pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte.

• SERVICE DE CORRESPONDANCE + PMR : 5€

Un service de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est ouvert à toute la population pour un trajet en correspondance avec les réseaux régionaux routier et ferroviaire sur présentation du titre de transport justifiant le déplacement en correspondance.

• SERVICE RÉGULIER

Aller simple 2,70€ / Aller-retour 5,40€

Service ouvert à tous selon un circuit prédéfini à horaires fixes. Les personnes sont prises au centre du village. Seules les personnes âgées de plus de 65 ans ou à mobilité réduite ont la possibilité d'être prises en charge à leur domicile.

Pour tout renseignement supplémentaire :

Horaires et communes desservies, consulter www.auvergnerhonealpes.fr - Tél. 04 28 61 26 26 ou www.ccdb26.fr à l'onglet **Mobilités**.

› SUBVENTION VÉLO

Entre 2021 date de la mise en place de cette aide financière et fin 2022, 92 personnes ont bénéficié de cette aide à l'achat d'un vélo classique ou à assistance électrique ou à l'installation d'un kit d'électrification soit entre 50 et 100€ qui s'ajoutent à l'aide de certaines communes : La Bégude de Mazenc, Dieulefit et Montjoux et à l'aide d'Etat qui peut être importante en fonction de votre situation :

www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Si vous êtes intéressés vous pouvez télécharger le formulaire à remplir sur l'onglet Mobilité qui précise les pièces à joindre.

› MOBILITÉ SOLIDAIRE

Une réflexion est en cours entre le groupe d'Entraide à Dieulefit et le Lien 26 pour la mise en place d'un réseau de chauffeurs bénévoles, au service des personnes en difficulté de déplacement, moyennant une petite participation financière.

› COVOITURAGE

En scannant le QR code, vous aurez accès directement au site d'inscription de Signal ou Whatsapp.

TROIS LIGNES DE COVOITURAGE ont été créées par les habitants.

Chacune propose une destination différente pour ne pas surcharger les messageries et rester efficace !

• DIEULEFIT - MONTÉLIMAR

Lien raccourci urlz.fr/IXK4



• DIEULEFIT - VALRÉAS - NYONS

Lien raccourci urlz.fr/IXKc



• DIEULEFIT CREST

Lien raccourci urlz.fr/IXKa



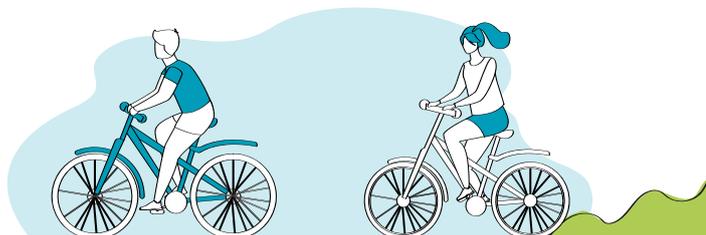
• AUTRE GROUPE CRÉÉ PAR LES HABITANTS

Whatsapp - Covoiturage Pays de Dieulefit-Bourdeaux : toutes directions.

Lien raccourci url.me/Jwgj1



Le QR code vous renvoie directement au groupe, une fois les applications SIGNAL et/ou Whatsapp téléchargées sur votre portable.



L'HABITAT



SERVICE PUBLIC GRATUIT POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, vous pouvez bénéficier d'aides, et d'un accompagnement gratuit sur le territoire de la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux.

Ce service public gratuit est porté par le Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies (ou : CEDER), une association neutre et experte en matière de travaux de rénovation énergétique. Le CEDER est là pour vous renseigner techniquement et financièrement sur vos projets de rénovation et leurs aides possibles. Leur logiciel de modélisation vous permettra également de vous donner un premier aperçu énergétique de votre logement.

Permanences (uniquement sur rendez-vous) :

Tous les vendredis de 9h à 12h, dans les locaux de la Communauté de communes.

Renseignements et prise de RDV : 04 75 26 22 53

infoenergie@ceder-provence.org

www.ceder-provence.org



SOLIHA : ADAPTER SON LOGEMENT

Adapter un logement à la perte de mobilité ou au handicap, réhabiliter un logement vétuste ou dégradé, des conseils techniques ou l'accompagnement pour l'obtention des aides financières... autant de sujets sur lequel SOLIHA peut aider et accompagner gratuitement propriétaire et locataire !

Contactez un conseiller

au 0 800 300 915 (numéro vert gratuit) :

- Lundi : de 13 h à 17 h
- Mardi à vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30

www.drome.auvergnerrhonealpes.soliha.fr

SUBVENTION SOLAIRE THERMIQUE

Une subvention pour la production d'eau chaude solaire a été mis en place par la CCDB. Cette aide de 500€ vient s'ajouter aux aides des communes et de l'État pour financer l'achat et la pose de panneaux solaires thermiques pour les logements en rénovation.

En 2022, année de mise en application de cette aide, 7 familles ont pu en bénéficier.

Au 31 mai 2023, 4 dossiers sont en cours de validation.

[Formulaire et infos sur le site CDB sous l'onglet HABITAT](#)



UN KIT SOLAIRE POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

La société coopérative Solarcoop accompagne bénévolement les particuliers en panneaux

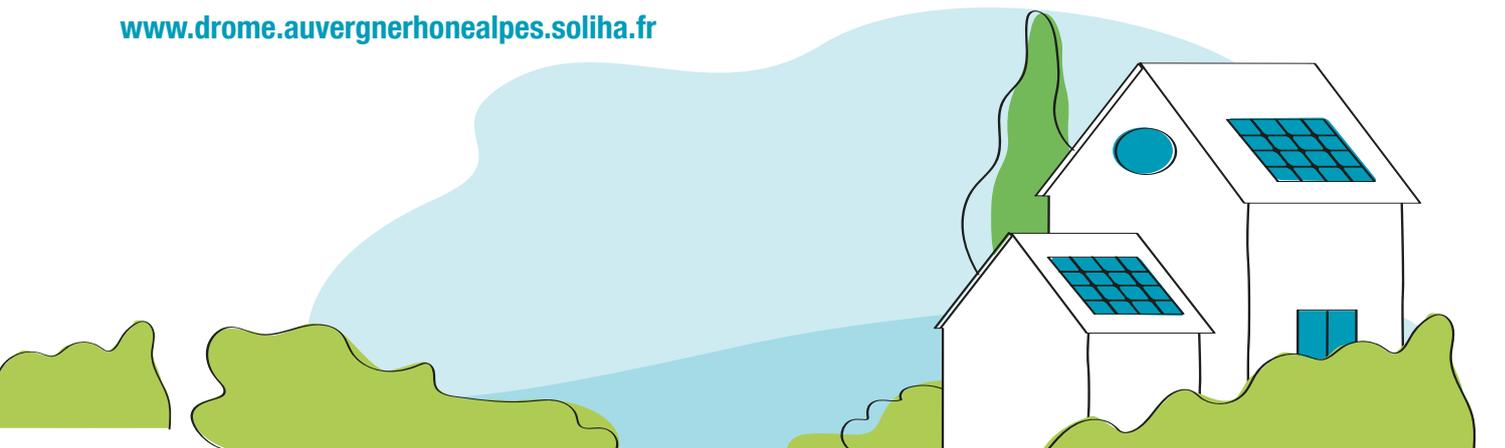
solaires photovoltaïques, se raccordant directement à une prise standard ou au tableau électrique de l'habitation.

Les centrales villageoises de la Lance peuvent également conseiller bénévolement les particuliers dans leur réflexion, installation, ou achat.

Plus d'informations :

www.centralesvillageoisesdelance.fr / www.solarcoop.fr

Défi Climat - Habitat
Geneviève Morenas, vice-présidente



LES BRÈVES DU VIVRE ENSEMBLE

› ARRÊTÉ PRÉFECTORAL SÉCHERESSE

Mesures de restriction pour LES PARTICULIERS :

- **INTERDICTION** des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage).
- **INTERDICTION** de laver les véhicules (hors stations professionnelles).
- **INTERDICTION** d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres d'ornement).
- **INTERDICTION** d'arroser les jardins potagers et arbres fruitiers entre 7h et 19h.
- **INTERDICTION** de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction). Remise à niveau autorisée.

Ne sont pas concernés les prélèvements effectués dans des réserves, retenues et réservoirs alimentés par l'eau de pluie et l'eau de ruissellement.

Pour **LES USAGES PROFESSIONNELS** retrouvez les mesures prises sur le site de la préfecture :

www.drome.gouv.fr

Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse.

› ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DRÔME SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

ARTICLE 12

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 13

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de **8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Plus d'info sur : www.drome.pref.gouv.fr

Depuis le
12 mai dernier,
TOUT notre territoire
est placé en zone
**ALERTE
RENFORCÉE.**



La transhumance à Miélandre - commune de Vesc
Photo Loïc Raspail

NOUVELLES ARRIVÉES ET CHANGEMENT DE PERSONNEL



Un nouveau Directeur Général des Services (DGS).

Après trente-quatre ans au sein du Syndicat de développement et d'aménagement du canton de Dieulefit (1989 / 1992), de la CC du Pays de Dieulefit (1993 / 2014), puis de la CC Dieulefit-Bourdeaux (depuis 2015), Patricia STADLER a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a accompagné le territoire aux côtés des élus de six mandatures, sous les présidences successives de : Gilbert MARCEL, Raymond JOLY, Jean-Marc AUDERGON (2 mandats), Claude RASPAIL et Fabienne SIMIAN. Seule agent de développement jusqu'en 2000, elle a ensuite travaillé avec une équipe qui s'est peu à peu étoffée pour arriver à ce jour à près de 30 salarié.es.

Pour lui succéder, nous avons le plaisir d'accueillir **Denis GRANGE** depuis le 3 avril. Ce dernier arrive du Perche (61 Orne) où il était en poste en tant que DGS d'une communauté de communes de taille sensiblement équivalente à la nôtre. Son parcours professionnel, de plus de 30 ans, a toujours été dédié au développement local, en zone rurale et/ou de montagne, au sein de collectivités variées comme des syndicats mixtes de Parcs naturels régionaux, des communautés de communes et ce en tant que chargé de missions ou directeur. Son expérience d'animation de projets de territoire, d'engagement de programmes opérationnels d'investissements et de suivi de politiques d'aménagement transversales, devrait contribuer à poursuivre et amplifier les actions mises en œuvre par le conseil communautaire.



Etudiant en Master « Gestion Durable des Territoires de Montagne » à Gap, **Yann Québaud** a rejoint la CCDB pour un stage de 6 mois.

Une de ses missions est d'intervenir auprès des éleveurs du territoire afin de recenser les problématiques qu'ils rencontrent avec la pratique des activités de pleine nature. L'objectif de la CCDB est de tendre vers des relations apaisées entre activités agricoles et de loisirs.



Emma Duval, stagiaire du service agriculture-forêt-gestion de l'espace en charge de la réalisation du diagnostic foncier agricole

à l'échelle de la Communauté de communes.

Formation : Master Gestion des Territoires et Développement Local, parcours Développement Rural à l'université Lumière Lyon 2 .



Aymeric Bernard Piekarski a rejoint le service déchets le 3 avril. Ambassadeur du tri, sa mission est concentrée sur les erreurs de tri : analyse

des colonnes emballages, reporting photo, repérage des « points noirs » pour communication ciblée, porte-à-porte... Aymeric pourra venir toquer à votre porte pour échanger avec vous sur les bons gestes de tri, ou vous rencontrer sur les manifestations de l'été.



Suivez l'actualité et les alertes de la Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur   



CONTACTS

JOINDRE L'ÉQUIPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Denis Grange
04 75 46 46 06
06 73 15 16 27
grange.ccdb1@orange.fr

COMPTABILITÉ

Béatrice Berard
04 75 46 90 90
berard.ccdb@orange.fr

SECRÉTARIAT

Angélique Javellas
04 75 46 82 33
ccpd.courrier@orange.fr

ARCHIVISTE INTERCOMMUNALE

Magali Chazaud
06 30 17 69 22
chazaud.ccdb@orange.fr

GESTION DES DÉCHETS

Accueil-secrétariat
Delphine Chalvet
04 75 46 43 49
ccpd.aubert@orange.fr

Johan Miran
07 87 43 93 38
ccpd.miran@orange.fr

Frédéric Mocquard
06 33 42 49 02
mocquard.ccdb@orange.fr

Régis Daval
06 73 17 18 23
daval.ccdb@orange.fr

Aymeric Bernard Piekarski
07 86 13 04 79
ccdb.bernard@gmail.com

AGRICULTURE, FORÊT GESTION DE L'ESPACE

Christelle Harmegnies
04 75 46 43 48
06 73 17 35 77
ccpd.harmegnies@orange.fr

Alimentation

Kévin Bazile
06 30 41 95 25
bazile.ccdb@orange.fr

Espace naturel sensible

Loïc Raspail
07 86 17 46 59
raspail.ccdb@orange.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Emilie Jungo
06 70 47 88 70
jungo.ccdb@orange.fr

TOURISME - PATRIMOINE SPORTS NATURE

Marion Gallo
06 73 16 94 45
gallo.ccdb@orange.fr

CULTURE - SOLIDARITÉS

Aurélié Gandolphe
07 87 09 20 10
gandolphe.ccdb@orange.fr

COORDINATRICE ENFANCE JEUNESSE

Noémie Clo
04 75 46 95 07
06 73 17 00 08
clo.ccdb@orange.fr

DIRECTRICE ACCUEIL DE LOISIRS « FERME SAINT-POL »

Florentine Oudot
04 75 46 95 06
06 73 17 95 77
ccpd.lafermestpol@orange.fr

DIRECTRICE ACCUEIL DE LOISIRS DE BOURDEAUX

Leila Atma
04 75 53 01 74
06 31 48 43 24
ccpd.accueildeloisirsbourdeaux@orange.fr

ANIMATEUR JEUNESSE

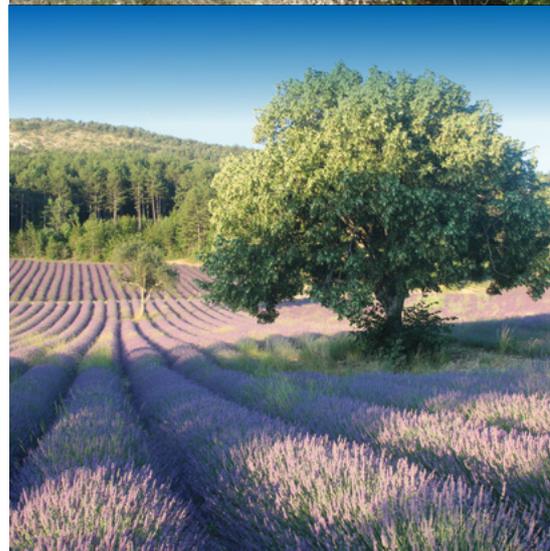
Élodie Curbélié
04 75 46 95 08
06 70 47 34 81
curbelie.ccdb@orange.fr

Mélanie Oger / Mélanie Mille

04 75 46 95 08
06 45 75 03 08
oger.ccdb@orange.fr

RESPONSABLE DU RELAIS PETITE ENFANCE (EX - RAM)

Viviane Doulière
06 30 41 99 93
ram.ccdb@orange.fr



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
SUR NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

www.ccdb26.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIEULEFIT-BOURDEAUX

8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit
Tél. 04 75 46 82 33 | E-mail. ccpd.courrier@orange.fr

